

# Questions à...

## Thierry DHAINAUT Président du Pôle d'Excellence Régional «Energie 2020»

### Quels sont les enjeux du Pôle pour les Collectivités ?

Les collectivités ont pris en main leur **destin énergétique**. Elles «fixent le cap» en matière de stratégie environnementale, en particulier au travers de leur Plan Climat. Le Pôle d'Excellence Régional «Energie 2020» peut les aider concrètement à mettre en oeuvre cette dynamique **en mobilisant l'ensemble de ses partenaires régionaux** : experts, entreprises de la filière énergie, structures de recherche, d'innovation et de formation. Au travers de projets collaboratifs, le Pôle d'Excellence servira ainsi de «**catalyseur**» aux initiatives portées par les collectivités. Les problématiques concernées sont multiples, au coeur de leurs préoccupations patrimoniales et territoriales : maîtrise des consommations énergétiques (bâtiments et équipements communaux, éclairage public), valorisation des énergies renouvelables, planification énergétique pour un aménagement urbain durable, mobilité électrique... Tous ces secteurs sont également l'opportunité de développer de nouvelles activités et de nouveaux métiers, comme autant de relais de croissance sur les territoires.

### Quelles sont les attentes du Pôle quant à la participation des collectivités ?

L'implication des collectivités au sein du Pôle d'Excellence est fondamentale pour orienter notre action en cohérence avec les politiques de développement territorial et économique. Les projets d'aménagement s'inscrivent sur le moyen / long terme, mais nécessitent en amont une coordination des parties prenantes (entreprises, laboratoires de recherche) pour **anticiper et concevoir les solutions énergétiques** qui seront finalement mises en oeuvre. Le développement et la validation de ces innovations doivent donc être amorcés dès maintenant pour apporter en temps voulu des réponses pertinentes aux attentes des collectivités.

### Quelles sont les prochaines échéances qui concernent directement les collectivités ?

A la suite des Assises de l'Energie, le Pôle d'Excellence va organiser ses prochaines **Rencontres Territoriales** successivement sur l'ensemble du Nord Pas-de-Calais pour échanger avec les collectivités «à domicile» ! L'objectif sera double : d'une part **recenser les bonnes pratiques** qui ont été expérimentées localement pour mieux les capitaliser à la maille régionale, et d'autre part **identifier les pistes de collaboration liées aux enjeux locaux**, sur lesquels le Pôle d'Excellence pourrait apporter son appui.

## LA MISE EN OEUVRE DU PÔLE D'EXCELLENCE REGIONAL «ÉNERGIE 2020»

A l'occasion de ces 13èmes Assises, a été officiellement inauguré le Pôle d'Excellence Régional «Energie 2020», Pôle dont la mise en oeuvre a fait l'objet d'une présentation lors de la réunion du Réseau RAFHAEL, le 27 mars 2012.



Thierry DHAINAUT

Inauguré le 24 janvier dernier dans le cadre des 13èmes Assises de l'Energie, «Energie 2020» est le **13ème Pôle d'Excellence Régional** mis en place dans le Nord-Pas de Calais. Pour ce chapitre dédié à l'«Energie», c'est la **Communauté Urbaine de Dunkerque**, une des premières plateformes énergétiques d'Europe, qui a été retenue par la Région comme **territoire pilote**.

Réunissant en son sein **le savoir** (avec les Universités, les écoles d'ingénieurs, laboratoires de recherche), **le monde l'entreprise** et **la volonté politique** (Conseil Régional Nord-Pas de Calais et Commu-

nauté Urbaine de Dunkerque mais aussi le Réseau RAFHAEL), ce réseau a pour **ambition de fédérer l'ensemble des acteurs régionaux de la filière «énergie»** pour faire face aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux, dans une logique de **développement économique par l'innovation**. Comme le précise **Thierry DHAINAUT**, son Président, «*l'objectif du Pôle Energie 2020 est d'accompagner le développement économique des entreprises du Nord-Pas de Calais par une mise en adéquation des besoins (efficacité énergétique, gestion des consommations) et des ressources énergétiques (valorisation des énergies renouvelables et fatales, écologie industrielle)*».

Dès lors, les missions du Pôle sont clairement affichées et s'orientent sur :

**Le « SAVOIR-FAIRE »** : par la dynamique de réseau, il s'agira de **recenser les savoir-faire et les acteurs** présents en région voire de faire émerger des sous filières ou réseaux d'acteurs, d'échanger et de **mailler les compétences** afin de **stimuler l'innovation**.

**Le « FAIRE-SAVOIR »** : le Pôle s'attachera également à **identifier les initiatives locales et les projets d'innovation** ou de développement en gestation dans les entreprises ou laboratoires afin de **capitaliser** et de **mutualiser sur les « bonnes pratiques »**. Donner une **meilleure visibilité à l'expertise et aux savoir-faire**, mener des **actions fortes de « contagion »** permettra au Pôle de contribuer à **amener la région au niveau de l'excellence économique et énergétique** en matière d'activités nouvelles et d'attractivité.

**Le « FAIRE » TOUT COURT** : enfin, il s'agira de **réunir les conditions favorables au développement économique de la filière** en développant des synergies à l'échelle des territoires et en proposant une offre de services adaptée.

« Afin d'orienter les collaborations entre les entreprises et les structures de recherche, en cohérence avec les projets de territoire, **l'implication des collectivités, porteuses des politiques énergétiques locales, dans le Pôle Energie 2020 est fondamentale !** » insiste **Thierry DHAINAUT**. En ce sens, il se félicite qu'aux côtés du Conseil Régional Nord-Pas de Calais et de la Communauté Urbaine de Dunkerque, le **Réseau RAFHAEL** ait accepté de **participer pleinement à la dynamique du Pôle** en tant que **membre fondateur**.

Les pôles d'excellence s'inscrivent dans la logique du schéma régional de développement économique (SRDE). Ils ont été créés pour structurer les filières dites « prioritaires » et favoriser leur essor. Ils visent à **mailler les acteurs d'une même filière à l'échelle de la région pour favoriser leur développement technologique et surtout économique**. A ce jour, 13 Pôles d'Excellence coexistent sur le territoire du Nord-Pas de Calais dans les domaines de l'agroalimentaire, la plasturgie, l'automobile, le textile, la mécanique, le bois, la santé, l'informatique, l'image, l'énergie, les éco activités ou encore l'ubiquitaire.



### CONTACT

**Eric PREVOST**, Directeur Général  
Tél : 03 28 51 01 18 - 06 45 52 26 01  
eric.prevost@energie2020.fr  
<http://www.energie2020.fr/>

## Réseau R.A.F.H.A.E.L

Agglomérations de Flandres, du Hainaut, de l'Artois Et du Littoral

Synthèse

## Les travaux de R.A.F.H.A.E.L.

### GRUPE DE TRAVAIL «ÉNERGIE & DÉVELOPPEMENT DURABLE»



### QUE FAUT-IL RETENIR DES 13èmes ASSISES DE L'ÉNERGIE ?



Mardi 27 mars 2012 de 10h00 à 12h00

Espace International à Euralille



## QUE FAUT-IL RETENIR DES 13èmes ASSISES DE L'ÉNERGIE ? « De l'engagement à l'action sur les territoires ? »



Après Grenoble en 2011, les Assises de l'énergie se sont tenues les 24, 25 et 26 janvier 2012 à Dunkerque pour trois jours pleins de débats et de rencontres avec pour fil conducteur : « De l'engagement à l'action sur les territoires ? ».

Comme le souligne Louardi BOUGHEDADA, Vice-président en charge de l'Énergie et du Plan Climat à la Communauté Urbaine de Dunkerque, cette 13ème édition devait inaugurer une nouvelle formule plus collaborative et participative où chacun devient acteur de la programmation : « Nous souhaitons innover en amplifiant la contribution des acteurs au contenu. Nous avons donc proposé un contenant aux acteurs et nous avons mis en musique leurs contributions ».

Avec près de 1 500 participants réunis pour trois jours riches d'échanges, d'expertises, de travail, les 13èmes Assises ont rencontré un vif succès : « Une évaluation qualitative de cette manifestation est en cours. D'ores et déjà, nous sommes heureux du succès rencontré auprès des congressistes. Un nouveau cap vient d'être franchi pour cet évènement unique en son genre tant en France qu'en Europe, de par le nombre de participants et sa durée ».

### 2012 : UN EVENEMENT PLUS PARTICIPATIF ET COLLABORATIF ●●●

Pour cette nouvelle édition, les organisateurs avaient décidé d'innover en lançant un nouveau défi : faire des Assises de l'énergie un événement plus participatif et collaboratif. C'est ainsi qu'en 2011, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé au niveau national. Plusieurs collectivités et associations de collectivités territoriales dont les agences locales de l'énergie, différentes structures associatives et ONG, les institutionnels et les partenaires privés ont déposé près d'une centaine de propositions. « Ce foisonnement de projets montre que les territoires restent motivés, engagés et actifs, malgré la crise et le contexte ambiant » constate Frederick MABILLE. Ces projets ont pu être présentés, partagés et mis en débats avec les congressistes dans le cadre de nombreux ateliers et forums qui se sont tenus à côté des traditionnelles séances plénières.

« Afin de favoriser la proximité et les échanges, nous avons dû adapter les formats » explique Frederick MABILLE. « Organisées précédemment sur deux jours, les Assises de l'énergie se tiennent désormais sur 3 jours pleins. A côté des séances plénières, nous avons permis aux congressistes d'assister à de nombreux

forums (construits autour d'un intervenant, une brève présentation et d'un échange direct avec les participants) et ateliers (construits autour de la présentation d'un projet, d'un animateur, d'un commentaire par 4 à 5 intervenants d'organismes différents et d'un débat avec la salle).

Enfin, les thèmes abordés traditionnellement se sont ouverts à d'autres avec une place particulière réservée cette année aux énergies renouvelables et aux innovations technologiques. Désormais, précise Frederick MABILLE « les Assises ne se construisent plus autour d'une thématique unique mais autour d'un « fil conducteur » favorisant la transversalité des échanges ».



Frederick MABILLE

### ●●●●● UN DEFI RELEVÉ !

Le record de fréquentation, avec près de 1 500 participants, confirme donc qu'un nouveau cap a été franchi pour les Assises de l'énergie. Un « nouveau modèle gagnant » s'impose désormais avec une grande liberté de ton et d'écoute ainsi qu'une large ouverture sur les pratiques de nos voisins européens.

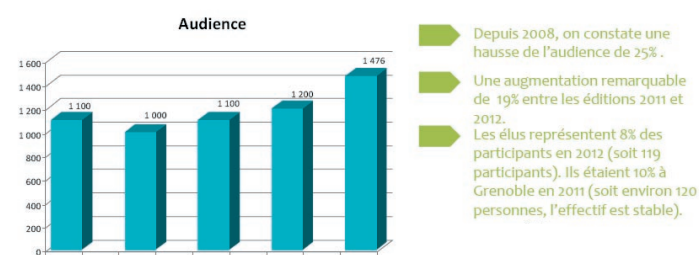
Une plus grande variété de thématiques marquant le réel engagement des territoires dans l'action ont pu être abordés dans le cadre de 26 ateliers et 60 forums sur les innovations technologiques, les énergies renouvelables, la gouvernance territoriale, l'approche environnementale de l'urbanisme, l'impact économique de l'éolien en mer, le réseau chaleur avec combinaison solaire biomasse ou encore avec le financement (CEE) mais aussi des visites de bâtiments Basse Consommation... « Au-delà des vitrines ou des ambitions affichées, nous souhaitons mettre l'accent sur le « fond » : les Assises ont permis de mettre en exergue les actions ! » insiste Frederick MABILLE.

Cette 13ème édition est également marquée par le renforcement des partenariats, en particulier avec l'ADEME devenue cette année co-organisatrice de l'évènement mais aussi avec VEOLIA, Energy-Cities, le SER, AMORCE, ou encore la FNAU qui s'est fait l'écho des retours d'expériences des Agences de développement et d'urbanisme. « Le renforcement de ces partenariats est très important, il nous permet de croiser nos regards et de nous enrichir mutuellement. D'autres partenariats restent à développer par exemple avec le GART sur les Transports... », précise Frederick MABILLE.

A noter enfin, la présence renforcée des « réseaux » avec par exemple le lancement de l'Observatoire Régional sur le Climat, l'inauguration du Pôle d'Excellence Énergie 2020, l'annonce du Plan Rénovation 100 000 logements par le Conseil Régional Nord-Pas de Calais ou encore l'Alliance pour l'énergie locale, Club France de la convention des Maires par Energy-Cities.

En résumé, un défi relevé pour un public varié, avec en particulier une montée en puissance des représentants du monde de l'entreprise, qui a permis de croiser les regards et les expériences de ceux qui ne se rencontrent pas d'habitude.

#### Une audience remarquable en 2012



Les Assises de l'Énergie, ont eu lieu, dans leur 13ème édition, à Dunkerque les 24, 25 et 26 janvier 2012. Pour mémoire, elles ont lieu alternativement une année sur deux, à Grenoble et à Dunkerque. Cette 13ème édition a été particulièrement intéressante : elle a permis de mettre en exergue le rôle des collectivités territoriales dans l'engagement d'actions fortes en faveur de la lutte contre le changement climatique. L'innovation technologique, l'efficacité énergétique des bâtiments, le développement économique local, la présentation de bonnes pratiques ont été au coeur des débats. Compte-tenu des enjeux et de la richesse du programme et afin d'échanger sur les questions, les messages, les idées, les recommandations voire les propositions qui auront pu être entendus et discutés à cette occasion, le groupe de travail « Énergie et développement durable » de RAFHAEL s'est réuni, le mardi 27 mars 2012 à Lille, autour de Louardi BOUGHEDADA, Vice-président en charge de l'énergie et du suivi du plan climat de la Communauté Urbaine de Dunkerque et de Frederick MABILLE, Directeur « Énergie ».

### DES DEMARCHES EXEMPLAIRES DE COLLECTIVITES TERRITORIALES

Labels Cit'ergie, grand prix des certificats blancs, « Champions league des Énergies renouvelables »... autant d'occasions, qui ont permis, cette année encore, aux Assises de mettre en avant les collectivités territoriales responsables engagées dans des politiques énergies climat innovantes.

La remise des labels Cit'ergie... un effet boule de neige, Appellation française du label European Energy Award, créé en 2003, Cit'ergie est un label destiné aux collectivités qui souhaitent contribuer activement à améliorer leur politique énergie durable en cohérence avec des objectifs climatiques. Portée par l'ADEME et ses partenaires, c'est un label de « bonne conduite » qui récompense pour 4 ans le processus de management de la qualité de la politique énergétique de la collectivité. Depuis sa mise en œuvre en France en 2005, 10 collectivités ont été labellisées Cit'ergie et 30 collectivités se sont engagées dans le processus de labellisation. ... Cette année, à l'occasion des 13èmes Assises de l'énergie, 7 nouvelles collectivités ont reçu le label Cit'ergie pour la qualité de leurs politiques énergétiques.

Le grand prix des certificats blancs : 5 collectivités à l'honneur De son côté, la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) a, quant à elle, mis en avant les collectivités ayant obtenu le plus de certificats d'économie d'énergie (CEE) pour leurs actions en la matière. Re-

conduit l'année prochaine, le concours devrait évoluer afin de mieux prendre en compte les candidatures des petites collectivités et les spécificités de la deuxième période.

Les « champions league » des EnR par le CLER

Enfin, ce sont les Champions 2012 de la Ligue EnR France qui se sont vu également récompensés lors de cette 13ème édition des Assises. Créée et animée par le CLER depuis 2005, la Ligue EnR France est une compétition entre collectivités françaises autour de deux sources d'énergie renouvelable : le solaire et la biomasse. Les champions par catégorie sont les collectivités qui recensent le plus d'installations de production d'énergie avec des sources renouvelables au regard de leur population.

La saison 2011 a mobilisé 720 collectivités, représentant 1200 communes soit 14 millions d'habitants, qui ont concouru en biomasse et en solaire. Pour la catégorie « biomasse », Eteignières (08), Andrézieux-Bouthéon (42), Lisioux (14) et Grenoble (38) ont été consacrés Champions 2012. Pour la catégorie « Solaire », les champions 2012 sont Ferrassières (26), Sainte-Marie-aux-Mines (68), Baie-Mahault (Guadeloupe), Perpignan Méditerranée (66). Le Prix Spécial du Jury 2012 récompensant une collectivité pour l'ensemble de sa politique énergétique a été remis à la Communauté de Communes du Val d'Ille en Ille-et-Vilaine.

### UN MESSAGE A RETENIR : PLUS DE DÉCENTRALISATION ! ●●●●●

Si nous devons retenir un message fort entendu dans le cadre des 13èmes Assises de l'énergie, ce serait le suivant : « Plus de décentralisation ! »

En effet, selon Pedro BALLESTÉROS TORRES, Administrateur principal à la Commission européenne DG Énergie, « ...Le fond du débat sur les questions énergétiques est lié au souhait de certaines entités de garder le pouvoir central sur l'énergie ». Ainsi, la Commission Européenne propose que 20 % des fonds FEDER soient attribués aux territoires pour l'efficacité énergétique et les EnR.

La nécessité d'un pouvoir élargi des Collectivités dans ce domaine avec des moyens financiers adaptés devient une urgence. Il s'agit également pour les collectivités de se saisir de nouvelles dynamiques d'activités économiques. Jean OLLIVRO, professeur à Sciences-Po Rennes et à l'Université Européenne de Bretagne, parie sur « l'intelligence des dynamiques de reterritorialisation et mise sur la révolution de la proximité et du numérique ». Pour lui, « une nouvelle économie par les Territoires » se profile.

Pour Louardi BOUGHEDADA, la prise en compte des questions énergétiques est encore trop peu perçue par les collectivités territoriales... De manière générale, « les collectivités locales ne possèdent pas encore ou pas suffisamment cette « culture énergie-climat » et éprouvent des difficultés à aborder les questions énergétiques, longtemps restées de la seule responsabilité de l'Etat... Cependant, elles n'en ont pas la compétence... et il est difficile de mener des politiques publiques quand on n'a pas la compétence légale en tant que telle. Il faut que cette question devienne centrale ! ». Pourtant, la question énergétique est une question qui traverse toutes les compétences des collectivités : aides aux actions de maîtrise d'énergie mais également habitat, aménagement du territoire, transports, urbanisme... Les collectivités se doivent de mettre les politiques publiques qu'elles mènent en cohérence avec le Plan Régional Climat, les SCOT et leur volet énergétique... « Nous devons sensibiliser les élus au caractère de plus en plus structurant des enjeux énergétiques

et climatiques pour les collectivités ». En ce sens, la gestion de l'énergie ne peut rester un sujet purement technique, trop souvent absent des préoccupations stratégiques et managériales. Les collectivités doivent parvenir à impulser une véritable politique énergétique en s'appuyant sur tous les leviers à leur disposition et en traitant la question dans toute sa transversalité.

En ce sens, Louardi BOUGHEDADA insiste sur l'importance pour la collectivité de se doter de la compétence énergie : « la nécessité nous amènera peut être à prendre des décisions radicales ! ». Il poursuit en illustrant son propos : « il y a quelques mois, la ville de Dunkerque s'est livrée à un exercice tout aussi intéressant qu'interpellant. Partant de l'état actuel des consommations d'énergie sur son patrimoine bâti, la Ville de Dunkerque a souhaité établir une série de scénarii prospectifs sur 3 à 4 ans afin de mesurer l'impact de la hausse du prix de l'énergie sur le budget communal. Résultat : le budget communal se verra impacté dans les prochaines années à hauteur de plus d'1,5 millions d'euros par an ! Interpelé par ce résultat, la Ville s'est alors projetée à l'horizon 2020... mais l'exercice s'est arrêtée en 2018 : date à laquelle la marge de la ville aura été entièrement consommée par les factures énergétiques ! ».

Comme le rappelle, Louardi BOUGHEDADA, « beaucoup de collectivités risquent de se retrouver, à court et moyen termes, dans cette situation ». Si elles ne se « réveillent » pas, leurs marges financières se verront très vite entièrement consommées par leurs factures énergétiques. « Si nous voulons continuer à mettre en œuvre des politiques publiques sur nos territoires, il est essentiel de se doter de la compétence énergie afin d'essayer de maîtriser nos factures. Il y a, aujourd'hui, péril en la demeure ! ».

La transition énergétique repose sur une vision décentralisée de l'énergie : « acceptons la décentralisation ! ». Telle fût la conclusion par Michel DELEBARRE, Ancien Ministre d'Etat, Sénateur-Maire de Dunkerque et Président de RAFHAEL, de ces 13èmes Assises nationales de l'énergie